

## CT DO DU 7 OCTOBRE 2019

Le 7 octobre s'est tenu le CT DO où l'administration a encore montré sa volonté de décider seule aussi bien sur des questions de reconnaissance du travail des contrôleurs (voir consigne Meq) que de calcul de BO (voir révision de BO du Bourget).

Dans un contexte de maintien des effectifs (schéma d'emploi à 0) mais néanmoins insuffisants, la situation n'est pas près de s'améliorer !

### Consigne Meq : tout le monde est perdant !

Alors qu'un espace de discussion avait été ouvert l'année dernière concernant le décompte des MEQ, le bilan de tous ces mois de « discussions » est plus que décevant, voire choquant.

Les OS souhaitaient une véritable valorisation du travail fourni par les contrôleurs. Il n'en n'a rien été.

La notion de vol circulaire qui nous est annoncée comme floue par la DO... disparaît tout simplement et sa valorisation pour les organismes F et G aussi. A noter quand même qu'une OS n'a rien trouvé à redire à cette clarification.

Le travail des approches doit être valorisé, qu'à cela ne tienne : un +0,5 de bonification sera ajouté à certains vols. A quand les 0,25? Ou les 0,10 ? Il nous semblait qu'un

mouvement par définition était égal à un mouvement... mais non.

Au mieux dorénavant un mouvement sera égal à 1, mais souvent ce sera moins. Et rien sur les activités particulières : drone, parachutage, planeurs...

FO regrette fortement que la DO n'ait pas voulu utiliser l'opportunité de la révision de cette consigne pour valoriser à sa juste valeur la charge de travail dans certaines approches et terrains satellites.

Il faudra attendre, peut être, la prochaine révision... dans 10 ans !

**Vote** : Pour : SNCTA. Abstention : UNSA. Contre : FO, CGT

### Pérennisation des expérimentations des ST CESNAC et CDG-Le Bourget

Les deux projets d'arrêtés présentés, relatifs au CESNAC et à CDG, prévoient de **pérenniser** l'organisation mise en place par l'arrêté du 18 mai 2018 portant création d'une expérimentation dans ces deux services.

Pour le ST du CSNAC

**Vote** : Pour : FO-UNSA Abstention : CGT-SNCTA

Pour le ST de CDG

**Vote** : Contre CGT Abstention : FO-UNSA-SNCTA

### Révision de BO Le Bourget - Bâle -Strasbourg

#### Déplafonnement de la FIR Nord-Est :

La DO a annoncé de manière surprenante le report du projet de déplafonnement de la FIR Reims au 195. Tous les voyants semblaient pourtant au vert, avec, selon le DO lui-même, une "bonne coopération" des organismes de Bâle, de Strasbourg et du CRNA/Est. Le DO craint toutefois aujourd'hui que cette modification ne conduise à un retard de la mise en service opérationnelle de 4F à Reims, qui reste la priorité de l'administration.

Conséquence directe : les plans d'affectation pour Bâle et Strasbourg sont au point mort, et les perspectives s'assombrissent pour les personnels de ces organismes qui

se sont pourtant clairement investis dans le projet et qui en espéraient beaucoup pour voir enfin leurs effectifs remonter.

#### Le Bourget :

Ce projet de reprise de l'approche de Pontoise et la création de 2 SIV était gelé depuis 2018 pour cause d'impossibilité d'affectations supplémentaires (affectation exclusive des sorties ENAC vers les CRNA). L'étude a été relancée par la DO cet été mais sans consultation de l'ensemble des personnels qui pour autant tient à ce que ce projet se réalise.



La grille d'armement proposée par la DO conduit à un BO de 37 avec notamment des armements de positions « exotiques » (mutualisation des fonctions de COOR/APP et d'ASS LOC), des heures d'ouverture de SIV à géométrie variable et des pauses qui ne le sont pas vraiment pour le Chef de Tour durant la nuit.

Sans surprise, cette proposition ne fait pas consensus au sein des personnels qui, de leur côté, ont calculé un BO de 40 et l'ont fait savoir dans une déclaration commune FO-UNSA-CGT.

En séance, la DO finit par proposer un BO de 38 avec un objectif de gestion à 39, sans pouvoir clairement expliquer le fondement de ces chiffres.

Au-delà, c'est surtout la méthode appliquée (concertation des personnels largement insuffisante) que dénonce FO.

La DO justifie également la nécessité d'avancer vite sur ce dossier par le sous effectif de Pontoise. Pour autant, si les moyens RH ne sont pas à la hauteur du projet, comment faire travailler les personnels au détriment d'une reprise rapide de l'approche de Pontoise ?

Du côté RH à Pontoise, le besoin en TSEEAC est en cours d'évaluation. SDRH espère affecter les premiers TSEEAC dès 2020. Sur ce point, FO demande de ne pas se précipiter au risque d'avoir des contrôleurs TSEEAC affectés trop tôt et ainsi dans l'impossibilité de se qualifier.

**Vote :** Pour : SNCTA Contre : FO-CGT-UNSA

## Questions diverses FO

- Chaines radio Lyon St Exupéry : depuis plusieurs semaines, les contrôleurs de St Ex connaissent des problèmes de communication dus aux chaînes radios. Le service technique travaille, pour le moment en vain, sur diverses pistes de résolution de ces problèmes. Toutefois, la saison Charter neige arrivant bientôt, FO demande que des procédures sûres soient mises en œuvre rapidement pour réduire les nuisances et attire l'attention de la DO sur les conséquences en termes de régulation si des solutions ne sont pas trouvées.

Suite aux problèmes de radio récurrents que rencontrent les contrôleurs de Lyon Saint Exupéry (problèmes de réception par les pilotes, problèmes de couplage, etc...), et alors que les autres organisations syndicales sont muettes, FO a demandé à la DO d'intervenir auprès de la DTI afin d'aboutir à des solutions rapides. En effet, la saison Charters neige approche à grand pas, et malgré l'investissement incontestable des Services Techniques locaux, les problèmes semblent insolubles. FO a insisté sur les risques engendrés par la perte de confiance des agents dans leur outil principal à la veille de la période de charge. La DO assure suivre le problème de près avec la DTI, mais FO met en garde l'administration sur les risques de régulations à venir si une solution pérenne n'est pas trouvée.

- Projet DAT : FO demande à la DO de présenter le choix retenu parmi les scénarii du rendu du service.

Lors d'un point d'information DAT, la surprise a encore été totale. Nous avons en effet été informés qu'il n'y a tout simplement rien de nouveau ! La création d'un groupe utilisateur DAT, déjà annoncée lors du GT DAT du 28 juin dernier, a simplement été confirmée. Le but de ce « GU

DAT » est « d'intégrer l'expertise opérationnelle des contrôleurs des chefs de tour, des instructeurs, des personnels de maintenance dans le déroulement des projets DAT et notamment du projet « RTC pour Tours Val de Loire ». Alors que les OS avaient demandé un cadrage clair pour ce GU (modalités de recrutement des experts, modalité de participation aux travaux DAT, prise en compte de la charge de travail en regard de leur activité principale...) la DO a estimé qu'un mail de 4 paragraphes envoyé par le chef de programme aux OS en septembre suffisait amplement.

A la question diverse posée par FO sur le modèle choisi pour le RTC Tours Val de Loire (TSEEAC/ICNA, RTC co-implanté avec une approche centrale/RTC indépendant...) et sa future localisation, la DO s'est déclarée incompétente et a renvoyé la décision au COPIL DAT présidé par le DSNA, insistant toutefois sur le fait que le choix du modèle du premier RTC n'influera en rien sur les éventuels RTC suivants...

GU DAT, COPIL DAT, GT DAT (qui se poursuivra sans qu'aucune réunion ne se profile)... La DSNA, à défaut d'aboutir, reste dans une réalité virtuelle, et crée pour le DAT le pilotage « multi-site simultané » !

- Application du règlement 2017-373 : sur certains terrains G, l'application du règlement pose le problème de la nécessité de prendre des pauses, alors que le contrôleur est seul, ou de désarmer des positions mettant alors en difficulté le contrôleur resté seul à poste. Quelles dispositions compte prendre la DO ?

Sur ce sujet, le DO a renvoyé la réponse au CT DSNA où un point doit être fait sur l'application de ce règlement.



Pour FO, des difficultés apparaissent aujourd'hui tout simplement parce que la nécessité d'une pause (après un maximum de 6h de travail), pourtant imposée dans un décret, n'a jamais été mise en œuvre sur les groupes G. Ce règlement a le mérite d'éclaircir la situation. Encore faudrait-il que la DSNA accepte qu'une pause est une pause et non pas une astreinte en cours de vacation !

- *Dzaoudzi*: lors de la réunion du 17 septembre entre la DO, DTI, SDRH et le SNA/OI (avec Dzaoudzi), des mesures de mise en œuvre d'une APP transitoire ont été présentées, ce qui pourrait régler les problèmes à moyen terme. A court terme les solutions envisagées n'ont pas convaincu les contrôleurs de Dzaoudzi qui ont demandé que tous les scénarii soient étudiés pour qu'un service d'APP soit rendu rapidement. La DO a-t-elle entamé ces études et pourra-t-elle nous les présenter au CT DSNA du 15 octobre ?

En premier lieu, le DO rappelle que la cible est bien un service d'approche rendu à partir de St Denis depuis un nouveau bloc technique, au alentour de 2024. D'ici là il faut trouver le moyen de rendre un service d'approche de façon transitoire. Jusqu'ici, seul le scénario d'un nouveau secteur ouvert depuis la tour de St Denis était étudié.

En complément, le DO a exposé la possibilité d'autres pistes : une approche rendue depuis Dzaoudzi par des contrôleurs de St Denis ou par des TSEEAC transformés

ICNA. Mais ces deux scénarii présentent de fortes contraintes en termes RH et de formation.

Aujourd'hui rien n'est tranché et une décision sera prise avant la fin de l'année.

Quel que soit le choix qui sera fait, des prérequis techniques sont nécessaires pour rendre ce nouveau service d'approche : nouvelle fréquence radio, ADS-B, nouvelles antennes, etc... Sur ces points la DO semblent vouloir avancer vite.

A très court terme, pour améliorer les conditions de travail des contrôleurs de Dzaoudzi, plusieurs mesures se mettent en place avec notamment une nouvelle coordination avec Moroni et les îles qui en dépendent. Des procédures SID/STAR doivent être publiées prochainement.

Dans tous les cas il n'y a malheureusement pas de solution miracle pour complètement régler la situation actuelle, ce que regrette profondément FO.

FO demande enfin que soient présentées au CT DSNA toutes les actions à court, moyen et long termes qui permettront de fixer des objectifs et les calendriers associés.

Vos représentants SNNA-FO :

Laurent NOTEBAERT

Raynald DROLEZ

Anne GIACOMETTI-LIZOT

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?  
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

**Nom & Prénom :**

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail  
ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, Aéroport-  
Bloc Technique - TSA 95003  
33688 MERIGNAC Cedex**

Email :

